



**pays**  
de  
**Romans**  
Communauté d'agglomération

Romans – Bourg de Péage **expansion**

## Appel à projet

# Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio



## Cahier des Charges

# Projet Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio

## Cahier des Charges

### la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (CAPR) :

Créée en Décembre 1997, la CAPR couvre aujourd'hui 21 communes et a pour ville centre Romans-sur-Isère. Ce bassin, qui regroupe près de 52 000 personnes, s'articule autour d'espaces urbains denses et d'exploitations agricoles et arboricoles

Site internet de la CAPR : <http://www.cc-pays-romans.fr/>



### Romans Bourg de Péage expansion :

Romans Bourg de Péage expansion est l'interlocuteur unique en matière de développement économique sur les territoires du pays de Romans et sur le Canton de Bourg de Péage.

Site internet « Relatio » : <http://www.rbe.annuaire-eco.fr>

# Projet Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio

## Cahier des Charges

### **Objectifs poursuivis par la démarche de création d'une pépinière d'exploitations maraîchères bio :**

La CAPR s'engage fortement dans le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, dans la préservation de ses nappes d'eau souterraines et de ses captages, ainsi que dans la densification des circuits courts permettant aux habitants de consommer mieux et aux producteurs d'établir un contact plus fort avec sa clientèle.

La création de la Pépinière d'Exploitations Maraîchères Bio s'inscrit donc dans le prolongement d'actions concrètes d'ores et déjà engagées sur le Pays de Romans.

La pépinière permettra notamment aux porteurs de projets, qui ont un projet agricole bien formalisé, de le mettre en œuvre sur un espace dédié, de tester des productions et des méthodologies de travail et de voir s'il est économiquement viable.

### **La zone horticole des Teppes et le projet pépinière d'exploitations maraîchères bio :**

La zone horticole est un espace agricole de 17 hectares situé sur la commune de Romans. A proximité immédiate, se trouve le lycée horticole de Romans qui forme des personnes aux métiers de l'horticulture et du maraîchage et qui met également en œuvre des projets.

Cette zone s'inscrit donc dans un espace agricole pouvant être le lieu de nombreuses synergies et de développement de démarches communes (développement d'un réseau commercial en circuit court, acquisition ou location de matériels agricoles, stockage et expédition de production...).

Destiné initialement à l'accueil d'exploitations horticoles, cet espace sera le lieu de développement de notre Pépinière d'exploitations maraîchères bio.

Surface du projet pépinières : 4 à 6 hectares avec une surface de stockage mutualisée

Surface des parcelles de la pépinière : 1,6 à 2 hectares selon découpage et les projets présentés

Entreprises déjà présentes sur la zone :

- EARL Hortipep (pépinière, plants en pots)
- Céline Chevalier (plantes aromatiques en bio)

NB : les terres sont en conversion jusqu'en Novembre 2012

# Projet Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio

## Cahier des Charges

---

### **Contenu du dossier de candidature :**

Le dossier de candidature pourra être réalisé dans un format libre.  
Il devra évoquer, le plus en détail possible, le projet professionnel et aborder l'aspect économique du projet.

Les éléments suivants constitueront la trame du dossier :

#### I. Le projet agricole :

- situation professionnelle du porteur de projet (formation, en recherche de foncier, en activité comme salarié, etc....),
- état des lieux des contacts avec la SAFER et toutes autres structures du monde agricole,
- productions envisagées,
- débouchés et circuits de commercialisation identifiés,
- objectifs de développement à court et à moyen terme,
- volonté de mutualiser des moyens techniques et d'échanger autour de pratiques agricoles.

#### II. L'aspect économique :

- étude de faisabilité économique,
- statut de l'exploitant et de l'exploitation envisagés par vous pour intégrer la pépinière,
- investissements à réaliser et capacité à investir (contacts banques et financement propre),
- subventions et aides sollicitées.
- bilan et compte de résultat prévisionnel

# Projet Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio

## Cahier des Charges

### Déroulement de l'appel à projet :

- Durée de l'appel à projet : du 21 Novembre 2011 au 17 Février 2012
- Date butoir de rendu du dossier de candidature : les dossiers de candidature devront être retournés au plus tard le 17 Février 2012 à la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans dont l'adresse est la suivante :

*Communauté d'Agglomération du Pays de Romans  
Pôle Environnement  
15 Rue René Réaumur  
26100 Romans-sur-Isère*

- Analyse des dossiers : du 20 Février 2012 au 02 Mars 2012
- Présentation des projets par les candidats : du 05 au 14 Mars 2012  
Nb : les candidats retenus lors de l'analyse des dossiers présenteront leur projet à une commission composée d'élus et de personnes représentant les structures partenaires de notre projet (RBe, SAFER, Agribiodrôme, Lycée Horticole)
- Notification des attributions de parcelles : par courrier, après le 15 Mars 2012
- Installation : première semaine de Mai (sous réserve que les travaux utiles à la formalisation des parcelles soient terminés)

### Contact pour renseignements complémentaires :

Shad SAURAT

Romans Bourg de Péage expansion

04 75 70 87 52

François Albert

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans

04 75 70 87 50

# Projet Pépinières d'Exploitations Maraîchères Bio

## Cahier des Charges

---

### **Perspectives offertes par la pépinière :**

- Location d'1 à 2 hectares de terres durant une période de 3 ans.
- Possibilité de prolonger le bail d'1 an + 1 an, portant la durée maximale du bail à 5 ans.
- Tarif de location modéré.
- Débit d'eau maximum fixé à : 8-16 m<sup>3</sup>/h à 2,5-3 bars
- Possibilité d'acquérir la parcelle au bout des 5 ans.
- Mise en relation avec des acteurs clés du monde agricole local (SAFER, Agribiodrôme, Etc....)
- Possibilité de partenariat avec les entreprises présentes sur la zone et avec le lycée horticole de Romans-sur-Isère.
- Possibilité de bénéficier d'un espace de stockage sur site.